

# Politique « Vie privée » de la STCSH

Depuis ce 25 mai 2018, le **Règlement de la Protection des données personnelles (RGPD)** est entré en vigueur. Plus que jamais, chaque société se doit d'être en mesure de VOUS protéger.

La SCRL Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut en abrégé **STCSH**, veille continuellement à ce que vos données personnelles soient utilisées de manière correcte et en parfait accord avec la législation.

La présente politique « Vie privée » est dès lors rédigée afin de garantir le respect du Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la Directive 95/46/EC (Règlement général sur la protection des données, ou RGPD).

Cette politique a pour but de vous informer de manière complète sur le sujet et vous expliquer comment nous collectons, utilisons et conservons vos données à caractère personnel.

## **PREAMBULE – quelques définitions :**

- « **données à caractère personnel ou données** » : toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable (par exemple: un client ou un utilisateur);
- « **personne physique identifiable** » : une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, une référence client, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propose à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale;
- « **personne concernée** » : toute personne physique identifiée ou identifiable;
- « **traitement ou traiter** » : toute opération ou tout ensemble d'opérations appliquées à des données à caractère personnel. Par exemple : la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction ;
- « **responsable du traitement** » : la personne physique ou morale qui, seule ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement ;
- « **sous-traitant** » : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement;
- « **tiers** » : une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou un autre organisme autre que la personne concernée, le responsable du traitement, le

sous-traitant et les personnes qui, placées sous l'autorité directe du responsable du traitement ou du sous-traitant, sont autorisées à traiter les données à caractère personnel;

- « **consentement** » : toute manifestation de volonté, libre, spécifique éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair (par exemple en cochant une case appropriée), que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement;
- « **autorité de contrôle** » : l'Autorité / la Commission de Protection des Données (belge) dont les coordonnées sont reprises au point 3.5.

# Table des matières

<b>1. Principes relatifs à la collecte de données à caractère personnel</b>	<b>4</b>
1.1. Quelles sont les données concernées par ce règlement ?	4
1.2. Quand vos données à caractère personnel sont-elles collectées ?	5
1.3. A quelles fins vos données sont-elles traitées ?	6
1.4. Qui a accès à vos données et à qui sont-elles transférées ?	7
1.5. Intervention d'un tiers	7
1.6. Les données à caractères personnel relatives à des tiers	8
<b>2. Responsable des traitements</b>	<b>9</b>
<b>3. Quels sont vos droits et comment les exercer ?</b>	<b>9</b>
3.1. Droit d'accès, de rectification et d'effacement	9
3.2. Droit d'opposition et de limitation au traitement de vos données	10
3.3. Droit d'opposition à un canal de communication à des fins publicitaires (marketing direct)	10
3.4. Droit de portabilité	11
3.5. A qui vous adresser ?	11
<b>4. Transfert des données en dehors de l'EEE (Espace Economique Européen)</b>	<b>11</b>
<b>5. Combien de temps conservons-nous vos données ?</b>	<b>12</b>
5.1. Période de rétention	12
5.2. Période d'archivage	12
<b>6. Utilisation de notre site internet</b>	<b>13</b>
<b>7. Utilisation des cookies</b>	<b>13</b>
<b>8. Utilisation à des fins de statistiques d'informations relatives à la navigation</b>	<b>13</b>
<b>9. Mesures de sécurité</b>	<b>14</b>
<b>10. Violation de données à caractère personnel</b>	<b>14</b>
10.1. Mention des violations relatives aux données à caractère personnel	14
10.2. Enquête et analyse des risques	15
10.3. Documentation des violations	15
10.4. Délégué à la protection des données (DPO)	15

## 1. Principes relatifs à la collecte de données à caractère personnel

Il est possible que des informations personnelles, essentiellement des coordonnées, soient demandées à l'utilisateur. Dans ce cas, l'utilisateur est averti préalablement et les données sont traitées conformément aux dispositions de la loi du 8 décembre 1992 relatives au traitement de données à caractère personnel et au Règlement Général européen de Protection des Données personnelles (RGPD) du 25 mai 2018.

Toutefois :

- Vos données à caractère personnel ne peuvent être recueillies et traitées que conformément aux finalités indiquées lors de leur collecte ;
- Vous disposez du droit de consulter vos données personnelles, afin de vérifier leur exactitude et de faire corriger les éventuelles erreurs les concernant. A cet effet, vous pouvez prendre contact avec le responsable du traitement de vos données dont les coordonnées figurent ci-après ;
- La STCSH s'engage à prendre les meilleures mesures de sécurité afin d'éviter que des tiers n'abusent des données à caractère personnel que vous auriez communiquées.

### 1.1. Quelles sont les données concernées par ce règlement ?

Les données couvertes par cette déclaration sont les données à caractère personnel des personnes physiques, c'est-à-dire les données qui permettront directement ou indirectement d'identifier une personne.

Dans le cadre de vos interactions avec la **STCSH**, nous pouvons être amenés à collecter différentes données à caractère personnel :

- données d'identification : vos noms, adresse, date et lieu de naissance, photo, numéro de compte, numéro de téléphone, adresse mail, adresse IP (= numéro qui identifie tout ordinateur qui est connecté à internet), profession, composition de famille...;
- données nécessaires à la conclusion d'un contrat : votre salaire, la valeur de votre bien immobilier...;
- données provenant de vos interactions sur nos pages dédiées sur les réseaux sociaux;
- données transactionnelles : données relatives à vos transactions bancaires, c'est-à-dire les noms et numéros de compte, la communication, et, de façon générale, toutes données d'un versement, d'un virement, d'un retrait.. enregistrées sur vos comptes.

Conformément à la loi, nous ne traitons pas de données sensibles, à voir celles qui concernent :

- l'origine raciale ou ethnique;
- les opinions politiques;
- la religion ou les convictions philosophiques;
- l'appartenance syndicale;
- les caractéristiques génétiques;
- la santé;
- la vie sexuelle ou orientation sexuelle;
- des condamnations pénales ou des mesures de sûreté connexes;
- les données biométriques.

## 1.2. Quand vos données à caractère personnel sont-elles collectées ?

Certaines de vos données peuvent notamment être collectées par la **STCSH** :

- lorsque vous prenez des renseignements avec ou sans prise de rendez-vous ;
- lorsque vous effectuez une simulation de crédit ;
- lorsque vous devenez client ;
- lorsque vous remplissez les formulaires et contrats que nous vous soumettons ;
- lorsque vous répondez à nos invitations (conférences...) ;
- lorsque vous nous contactez par les différents canaux mis à votre disposition ;
- lorsque vous êtes filmés par nos caméras de surveillance situées aux abords de notre siège social. Les images sont enregistrées uniquement dans le but de préserver la sécurité des biens et des personnes ainsi que de prévenir les abus, fraudes et autre infractions dont nos clients et nous-mêmes pourrions être victimes (leur présence est signalée par des autocollants munis de nos coordonnées de contact) ;
- via des publications/bases de données rendues accessibles par les autorités officielles (exemple: le Moniteur belge).

### 1.3. A quelles fins vos données sont-elles traitées ?

Nous traitons vos données à caractère personnel en vue de diverses finalités. Pour chaque traitement, seules les données pertinentes par rapport à la finalité poursuivie sont traitées.

De manière générale, nous utilisons vos données à caractère personnel soit :

- lorsque nous avons obtenu votre consentement ;
- dans le cadre de l'exécution du contrat ou la prise de mesures précontractuelles ;
- afin de nous conformer aux dispositions légales et réglementaires auxquelles nous sommes soumis ;
- pour des raisons qui relèvent de l'intérêt légitime de la société. Lorsque nous effectuons ce type de traitement, nous veillons à préserver l'équilibre entre cet intérêt légitime et le respect de votre vie privée ;
- pour vous fournir des informations relatives à nos produits et services ;
- pour vous assister et répondre à vos demandes ;
- assurer la gestion financière et comptable de la **STCSH** ;
- assurer une bonne gestion de la clientèle, du matériel et des fournisseurs ;
- répondre aux obligations légales parmi lesquelles les réponses aux demandes officielles d'autorités publiques ou judiciaires dûment autorisées ;
- détecter et prévenir des abus et des fraudes : nous traitons et gérons des données de contact et de sécurité (lecteur de carte, mot de passe..) afin de valider, suivre et assurer la sécurité des transactions ;
- afin d'assurer la fourniture de services et produits en faisant appel à des sous-traitants ;
- suivre nos activités (nombre de rendez-vous, nombre d'appels, de visites sur notre site internet...) ;
- amélioration de la qualité du service individuel à nos clients ;
- prospection relative à des produits et services que nous promovons ou qui sont promus par notre organe de tutelle (la S.W.C.S. → Société Wallonne du Crédit Social) ;
- assurer la sécurisation de nos locaux et infrastructures, ainsi que des personnes en ces lieux.

#### 1.4. Qui a accès à vos données et à qui sont-elles transférées ?

Seuls les utilisateurs autorisés ont accès à vos données à caractère personnel afin d'accomplir les finalités précitées. Il faut entendre par utilisateur autorisé les personnes qui, dans le cadre de l'exercice de leur fonction au sein de la **STCSH** sont autorisées, dans le cadre des activités réalisées, à traiter des données à caractère personnel sur la base des directives de la **STCSH**.

Les enregistrements destinés à faire la preuve d'une transaction commerciale pourront exclusivement faire l'objet d'une communication aux conseils de la **STCSH**, aux services de police et aux juridictions compétentes, en particulier en cas de litige.

Sauf disposition contraire, les données à caractère personnel des candidats emprunteurs/co-emprunteurs sont conservées pour une durée d'un an après la réalisation de la simulation de crédit sauf, dans la mesure nécessaire à l'exercice des missions de service public de la **STCSH**, pour les données qui doivent être conservées plus longtemps afin de se conformer aux obligations légales, comptables et fiscales.

Les conservations téléphoniques qui ne présentent pas d'utilité sont effacées 6 mois après leur enregistrement. Toutefois, les appels, litigieux ou les appels destinés à faire la preuve d'une transaction commerciale pourront être conservés pour une durée plus longue sans que celle-ci n'excède ce qui est nécessaire à l'exécution du contrat de crédit concerné (en ce compris les litiges éventuels).

Les données ne seront transmises à aucun tiers autre que précisé ci-dessus et pour les finalités énoncées ci-dessus. Les données sont exclusivement stockées sur des serveurs localisés au sein de l'U.E.

#### 1.5. Intervention d'un tiers

Pour certaines finalités, nous faisons appel à des tiers spécialisés qui, dans certains cas, agissent comme sous-traitants. Ceux-ci doivent alors suivre nos directives et respecter notre politique « Vie privée ». Dans d'autres cas, ces tiers sont aussi co-responsables du traitement et doivent de leur côté respecter leurs obligations légales en la matière.

Nous nous assurons que ces sous-traitants ne reçoivent que les données strictement nécessaires pour exécuter leur partie du contrat – et uniquement sur demande dûment justifiée.

Nous intervenons aussi en qualité de sous-traitant auprès de notre organe de tutelle qu'est la S.W.C.S. (Société Wallonne de Crédit Social). Dans ce cas, c'est la politique de la S.W.C.S. qui est d'application et nous suivons alors leurs instructions.

En outre, et afin d'accomplir les finalités précitées, la **STCSH** est amenée à divulguer certaines de vos données personnelles à des tierces personnes, dont notamment :

- le Ministre de Tutelle, la Direction générale opérationnelle de l'aménagement et du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie (DG04), aux autorités statistiques belges et toute autre autorité expressément habilitée par le Gouvernement wallon à des fins de contrôle, de statistique ou d'évaluation des politiques publiques ;

- la commission pour la Protection de la Vie Privée / l'Autorité de protection des données ;
- le Médiateur de la Région Wallonne ;
- les services de police et les juridictions compétentes en cas de litige ;
- les compagnies d'assurances ;
- la SWCS ;
- les experts ;
- la Centrale des Crédits aux particuliers ;
- le SPF Finances (condition de propriété) ;
- la Région Wallonne (service Assurance Perte de Revenus, Garanties) ;
- la personne de référence que vous aurez désignée dans le cadre de la gestion de votre dossier ;
- votre employeur ;
- le notaire instrumentant ;
- les entrepreneurs (pour les travaux) ;
- un auditeur externe ;
- un conseiller juridique ;
- un consultant financier ;
- un commissaire agréé ;
- un autre professionnel et/ou prestataire de services / conseiller ;
- les organismes bancaires ;
- les prestataires de services ou entreprises (sous-traitants) IT pour des programmes software et le stockage de données électroniques (serveurs,...).

#### 1.6. Les données à caractères personnel relatives à des tiers

Les données à caractère personnel relatives à des tiers qui seraient communiquées par le candidat emprunteur, co-emprunteur ou l'éventuelle caution dans le cadre de l'obtention ou de la gestion d'un contrat de prêt à la consommation, d'un contrat de prêt hypothécaire à portée sociale, d'une prime et/ou d'un contrat portant sur un autre produit offert par la **STCSH**



conformément à ses missions d'intérêt public, seront traitées par la **STCSH** sur instruction du candidat emprunteur, co-emprunteur et de l'éventuelle caution exclusivement pour la bonne exécution des obligations incombant au candidat emprunteur, co-emprunteur et de l'éventuelle caution dans le cadre de ses demandes de crédit et contrats de crédit, sauf en cas d'une obligation imposée par ou en vertu d'une loi, d'un décret ou d'une ordonnance.

La **STCSH** prendra toute mesure utile sur un plan technique et organisationnel pour protéger les données à caractère personnel relatives à des tiers contre la destruction accidentelle ou non autorisée des données à caractère personnel relatives à des tiers. Ces mesures assurent un niveau de sécurité adéquat, compte tenu, d'une part, de l'état de la technique en la matière et des frais qu'entraînent l'application de ces mesures et, d'autre part, de la nature des données à protéger et des risques potentiels.

## 2. Responsable des traitements

On entend par traitement de données toute opération sur vos données à caractère personnel. La notion de traitement couvre entre autres tous les aspects liés à la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, ainsi que l'archivage, l'effacement ou la destruction de données.

L'accès de vos données à caractère personnel n'est autorisé qu'aux seules personnes pour lesquelles cela s'avère nécessaire à l'accomplissement de leur mission. Elles sont tenues à une stricte discrétion professionnelle et doivent respecter toutes les prescriptions techniques prévues pour assurer la confidentialité des données à caractère personnel.

Toute demande ou question relative à la protection de la vie privée et au Règlement Général européen de Protection des Données personnelles (RGPD) peut être adressée par la voie postale à la **STCSH**, Rue Defacqz n°17 à 7800 ATH ou par mail à : [info@stcsh.be](mailto:info@stcsh.be).

Vous pouvez également contacter la Commission pour la Protection de la Vie Privée, rue de la Presse n°35 à 1000 BRUXELLES (Tél : 02/274.48.00 – Fax: 02/274.48.35) ou par mail à [commission@privacycommission.be](mailto:commission@privacycommission.be). Vous pourrez y consulter le registre public des traitements automatisés de données à caractère personnel. Vous pouvez également vous adresser à la Commission de protection de vie privée pour introduire une réclamation.

## 3. Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Conformément à la réglementation applicable, vous disposez de différents droits :

### 3.1. Droit d'accès, de rectification et d'effacement

Vous avez un droit d'accès aux données qui vous concernent. Vous pouvez nous demander, gratuitement, et pour autant qu'il s'agisse d'un volume raisonnable :

- si nous traitons ou non vos données à caractère personnel ;
- dans quels buts nous les traitons ;

- à quelles catégories de destinataires elles sont communiquées ;
- l'origine des données traitées.

Quelle est la logique derrière le traitement automatisé de certaines de vos données à caractère personnel ? Si vous constatez que vos données sont inexactes ou incomplètes, vous pouvez nous demander de les rectifier.

Dans certains cas bien précis, la loi permet aussi de les faire supprimer ou interdire.

Dans un souci de tenir vos données parfaitement à jour, nous vous prions de nous informer de tout changement (un déménagement, le renouvellement de votre carte d'identité par exemple).

Dans certaines circonstances, la personne concernée peut, conformément à la réglementation en matière de protection des données, demander l'effacement d'une donnée de caractère personnel la concernant, entre autres si la donnée à caractère personnel n'est plus nécessaire pour les finalités pour lesquelles elle avait été collectée ou traitée. La **STCSH** peut cependant refuser d'effacer ces données, par exemple pour l'introduction, la mise en œuvre ou la preuve d'un droit en justice.

### 3.2. Droit d'opposition et de limitation au traitement de vos données

Vous avez le droit de vous opposer à certains traitements de vos données à caractère personnel que nous souhaiterions effectuer. Vous avez notamment le droit de vous opposer, sans justification, à l'utilisation de vos données à des fins de marketing direct.

*Attention*, toute demande doit être datée et signée.

Cependant, vous ne pouvez pas vous opposer à un traitement nécessaire :

- A l'exécution d'un contrat conclu avec vous ou à l'exécution des mesures précontractuelles prises à votre demande ; ou
- Au respect de toutes dispositions légales ou réglementaires auxquelles nous sommes soumis.

### 3.3. Droit d'opposition à un canal de communication à des fins publicitaires (marketing direct)

Même lorsque nous disposons du droit de traiter vos données à caractère personnel, nous vous demanderons un consentement spécifique en vue d'utilisation du courrier électronique (email, sms,...) à des fins de publicité. Vous avez le droit à tout moment de retirer ce consentement.

En ce qui concerne l'envoi de messages commerciaux par SMS ou par e-mail sur des produits sans lien avec ceux déjà en votre possession, nous sommes tenus de demander votre consentement explicite. Vous pouvez à tout moment modifier votre décision en réagissant aux SMS ou e-mails envoyés.

Les propositions commerciales envoyées par la poste ou communiquées par téléphone ne sont pas soumises à ce même consentement préalable. Mais, à nouveau, vous pouvez vous y opposer.

Si vous souhaitez de nouveau recevoir nos envois publicitaires, vous pouvez en informer votre agence.

Nous nous réservons cependant le droit de continuer à vous contacter par voie électronique dans le cadre de l'exécution de votre contrat ou si la loi nous oblige à le faire.

### 3.4. Droit de portabilité

Lorsque cela est nécessaire et dans la mesure où cela est applicable, la personne concernée peut demander de recevoir certaines données à caractère personnel qu'elle a fournies à la **STCSH** dans le cadre de la gestion et de l'exécution de ses activités, et de transférer ces données vers un autre Responsable du traitement. Lorsque cela est techniquement possible, la personne concernée peut demander à la **STCSH** de transférer directement ces données vers un autre Responsable du traitement.

### 3.5. A qui vous adresser ?

Pour exercer vos droits, il vous suffit de nous faire parvenir votre demande écrite, datée et signée, accompagnée, d'une copie de votre carte d'identité recto/verso, en étant le plus précis possible, par voie postale à la **STCSH** situé à Rue Defacqz n°17 à 7800 ATH ou par mail à [info@stcsh.be](mailto:info@stcsh.be). La demande est gratuite pour autant qu'il s'agisse d'un volume raisonnable.

Le Président du Tribunal de première instance connaît de toute demande relative au droit d'obtenir communication, rectification ou suppression de données à caractère personnel, lorsqu'aucune suite n'a été donnée à la demande dans les 45 jours de ladite demande a été rejetée. Si, à n'importe quel moment, vous pensez que la **STCSH** ne respecte pas votre vie privée, vous pouvez également adresser une lettre au délégué à la protection des données (DPO) ou un courriel à l'adresse [info@stcsh.be](mailto:info@stcsh.be) ; lequel mettra tout en œuvre pour déceler et corriger le problème.

Si vous désirez de plus amples informations, vous pouvez également contacter la Commission pour la Protection de la Vie Privée à l'adresse suivante : Commission pour la Protection de la Vie Privée, rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles (Tél. + 32 2 274 48 00 – Fax. + 32 2 274 48 35 – [commission@privacycommission.be](mailto:commission@privacycommission.be)). Vous pourrez y consulter le registre public des traitements automatisés de données à caractère personnel. Vous pouvez également vous adresser à la Commission de protection de la vie privée pour introduire une réclamation.

## 4. Transfert des données en dehors de l'EEE (Espace Economique Européen)

En cas de transferts internationaux émanant de l'EEE vers un pays tiers pour lequel la Commission européenne a rendu une décision d'adéquation, reconnaissant à ce pays un niveau de protection des données personnelles équivalant à celui prévu par la législation de l'EEE, vos données personnelles seront transférées sur ce fondement.

Pour des transferts vers des pays en dehors de l'EEE pour lesquels la Commission européenne n'a pas rendu de décision d'adéquation, nous nous appuyons soit sur une dérogation applicable à la situation (ex: en cas de paiement à l'international, le transfert est nécessaire à l'exécution du contrat), soit sur le fait que le destinataire des données a accepté de traiter les données à caractère personnel conformément aux « Clauses Contractuelles Types » établies par la Commission européenne pour les Responsables des données ou les sous-traitants.

La société concernée doit rapporter immédiatement cela de manière à ce que la **STCSH** puisse remplir son devoir de rapport en cas d'incident à l'autorité de contrôle et éventuellement à la personne concernée. Tous les incidents devront être enregistrés dans un registre des incidents liés aux données à caractère personnel, au même titre qu'en cas de violation de données à caractère personnel. Pour obtenir une copie de ces textes ou savoir comment y accéder, vous pouvez adresser une demande écrite de la manière indiquée supra.

## 5. Combien de temps conservons-nous vos données ?

Nous ne pouvons pas conserver vos données à caractère personnel au-delà du temps nécessaire au traitement pour lequel elles ont été collectées.

Nous conservons vos données personnelles pour la plus longue des durées nécessaires au respect des dispositions légales et réglementaires applicables ou une autre durée compte tenu des contraintes opérationnelles telles qu'une bonne tenue de compte, un management efficace de la relation clients et les réponses aux demandes en justice ou du régulateur.

S'agissant des clients, la majorité des informations sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle et pendant 10 ans après la fin de la relation contractuelle.

Concrètement, nous distinguons une période d'archivage.

### 5.1. Période de rétention

La période de rétention est la période maximale d'utilisation de vos données pour un traitement spécifique. Lorsqu'elle expire, vos données sont désactivées. Les données relatives aux prospects sont ainsi conservées pendant un an maximum, selon le cycle de vie du projet pour lequel elles ont été collectées (un projet d'achat de voiture, par exemple, a une période de rétention inférieure à celle d'un bien immobilier) et lorsque la personne a marqué un intérêt.

### 5.2. Période d'archivage

Certaines données sont archivées pour des durées plus longues afin de répondre à nos obligations légales et à des fins de preuve notamment pour sauvegarder vos droits et les droits de notre société. Ces données archivées sont uniquement accessibles pour des besoins de preuve en justice, de contrôle par une Autorité autorisée (par exemple l'autorité fiscale), pour des raisons de production de document devant les autorités judiciaires, administratives ou des services de police, ou pour des raisons d'audit interne.

La période d'archivage répond à notre obligation légale ou la nécessité juridique de conserver vos données au-delà de la période de rétention à des fins de preuve. La durée de la période

d'archivage varie selon le cas et elle peut parfois être longue (les données relatives à une hypothèque par exemple sont conservées pendant trente ans).

## 6. Utilisation de notre site internet

Notre site Internet peut parfois contenir des liens vers des sites de tiers (médias sociaux, organisateurs d'évènements que nous sponsorisons,...) dont les conditions d'utilisation ne tombent pas sous le champ de cette déclaration de confidentialité. Nous vous recommandons par conséquent de lire attentivement leur politique de protection des données à caractère personnel pour savoir comment ils respectent votre vie privée.

## 7. Utilisation des cookies

Dans le but de faciliter votre navigation sur le site portail ainsi que d'optimiser la gestion technique, la **STCSH** peut être occasionnellement amené à utiliser des « cookies » est une petite pièce d'information sauvegardée par un site web au sein du navigateur Internet de votre ordinateur. Ce « cookie » peut être récupéré lors d'une visite ultérieure sur ce même site. Le « cookie » ne peut être lu par un autre site web que celui qui l'a créé. Ce site utilise les « cookies » à des fins administratives pour, par exemple, enregistrer vos préférences pour certains types d'informations, ce qui vous évitera de devoir répéter les mêmes saisies au clavier lors de chaque visite à notre site. La plupart des « cookies » ne fonctionnent que le temps d'une session ou visite.

Aucun d'entre eux ne contient d'informations vous rendant susceptible de pouvoir être contacté par téléphone, via courrier électronique ou postal. Il vous est possible de configurer votre navigateur pour vous informer lors de chaque création de « cookie » ou pour empêcher leur enregistrement.

## 8. Utilisation à des fins de statistiques d'informations relatives à la navigation

Lorsque vous accédez au site de la **STCSH**, les serveurs consultés collectent automatiquement les données suivantes :

- l'adresse IP qui vous est attribuée lors de votre connexion ;
- la date et l'heure d'accès du site ;
- les pages consultées ;
- le type de navigateur (browser) utilisé ;
- la plate-forme et/ou le système d'exploitation installé sur le PC ;
- le moteur de recherche ainsi que les mots-clés utilisés pour retrouver le site [www.stcsh.be](http://www.stcsh.be) ;

- les fichiers téléchargés.

Ces informations ne sont conservées qu'à la seule fin de mesurer le nombre de visiteurs dans les différentes sections du site-portal et d'y apporter des améliorations.

## 9. Mesures de sécurité

La **STCSH** s'engage à adopter les mesures techniques, physiques et organisationnelles nécessaires et adéquates pour protéger les données à caractère personnel contre les accès non autorisés, le traitement illicite et non autorisé, la perte ou le dommage accidentel, et la destruction non autorisée. Ces mesures sont régulièrement évaluées et si nécessaire actualisées en vue de garantir une protection maximale des données à caractère personnel des personnes concernées.

En cas de violation ou de fuite informatique (voir ci-dessous), la **STCSH** prend les mesures nécessaires/adéquates pour en constater l'étendue et les conséquences, y mettre fin le plus vite possible et, le cas échéant, limiter son impact pour les personnes concernées.

## 10. Violation de données à caractère personnel

### 10.1. Mention des violations relatives aux données à caractère personnel

Les utilisateurs autorisés doivent veiller, dans l'exercice de leur fonction, à éviter des incidents (volontaires ou non) qui peuvent porter atteinte à la vie privée des personnes concernées. En cas de violation de données à caractère personnel, des mesures adéquates sont prises le plus rapidement possible pour minimiser le risque de dommage pour les personnes concernées ainsi que pour la **STCSH** (atteinte à la réputation, sanctions imposées,...).

Dans tous les cas, tous les utilisateurs autorisés, ainsi que toutes les autres personnes qui consultent, utilisent ou gèrent des informations de la **STCSH** doivent signaler immédiatement toute violation de la sécurité et les incidents en lien avec la sécurité des informations au DPO de sorte qu'une analyse puisse immédiatement être faite, les mesures nécessaires prises et pour savoir si la violation doit être signalée à l'Autorité de Protection des Données et/ou aux personnes concernées.

Lorsque le signalement est réalisé par courriel, il est important que celui-ci soit envoyé au DPO et qu'il soit expressément indiqué dans l'objet du courriel qu'il s'agit d'un message avec urgence élevée à propos d'une possible violation en lien avec les données à caractère personnel.

L'information doit contenir une description complète et détaillée de l'incident, en ce compris d'identité de la personne qui fait le signalement (nom, prénom, adresse, courriel et numéro de téléphone), de quel type d'incident il s'agit, et combien de personnes sont concernées.

## 10.2. Enquête et analyse des risques

En principe, dans un délai de 24 heures après que l'incident ou la violation a été constaté par la **STCSH** ou signalé par un sous-traitant, un utilisateur autorisé, un destinataire, une personne concernée ou un tiers, une enquête sera entamée par la **STCSH**.

L'enquête indiquera quelle est la nature de l'incident, le type de données visées et si, spécifiquement, des données à caractère personnel sont impactées (et dans l'affirmative, qui sont les personnes concernées et combien de données à caractère personnel sont touchées). L'enquête déterminera s'il s'agit d'une violation ou non des données à caractère personnel.

S'il s'agit d'une violation, une analyse des risques sera effectuée pour savoir quelles sont (peuvent être) les conséquences possibles de la violation, et en particulier les impacts (possibles) pour les personnes concernées.

La **STCSH** décidera ensuite, sur la base du caractère de la violation, s'il y a ou non une obligation d'effectuer une notification à l'Autorité de Protection des Données et/ou à la personne concernée.

## 10.3. Documentation des violations

Toutes les violations seront documentées dans un registre. Le registre détaillera la cause principale de l'incident et les facteurs contributifs, la chronologie des événements, les actions en réponse, les recommandations et les leçons apprises en vue d'identifier les domaines qui nécessitent une amélioration. Les changements recommandés à apporter aux systèmes et procédures seront documentés et mis en place aussi vite que possible.

Dans le cadre de sa mission de surveillance du respect de la réglementation en matière de protection des données le DPO examinera également les suites données au traitement de la violation consignée dans le rapport.

## 10.4. Délégué à la protection des données (DPO)

La **STCSH** a désigné un délégué à la protection des données qui peut être contacté par courrier ou par mail (voir point 3.5. – A qui vous adresser ?).

Ce délégué à la protection des données est compétent :

- pour informer et conseiller la **STCSH**, ainsi que les membres du personnel, les administrateurs ainsi que la Direction quant aux obligations qui leur incombent en vertu de la Législation et réglementation en matière de protection des données ;
- pour contrôler le respect de la Législation et réglementation en matière de protection des données et la politique de traitement et de protection des données à caractère personnel dans le cadre des activités de la **STCSH** tels que repris dans la présente politique, y compris en ce qui concerne la répartition des responsabilités, la sensibilisation et la formation des personnes participant aux opérations de traitement, et les audits s'y rapportant ;

- pour disposer des conseils, sur demande, en ce qui concerne l'analyse d'impact relative à la protection des données à caractère personnel et d'en vérifier l'exécution ;
- pour coopérer avec l'Autorité de Protection des Données ;
- pour faire office de point de contact pour :
  - les personnes concernées, qui peuvent contacter le délégué à la protection des données pour toutes les questions liées au traitement de leurs données à caractère personnel et à l'exercice de leurs droits ;
  - toute personne qui constate un incident ou une violation en lien avec le traitement des données à caractère personnel dans le cadre des activités de la **STCSH** et qui doivent entre autres en informer le Délégué à la protection des données ;
  - l'Autorité de Protection des Données en ce qui concerne les questions liées aux traitements de données à caractère personnel ;
- pour tenir dûment compte du risque associé aux opérations de traitement, compte tenu de la nature, de la portée, un contexte et des finalités du traitement ;
- pour toute autre mission ou tâche qu'il se verrait confier.

**Pour votre parfaite information, nous vous conseillons de consulter cette déclaration de confidentialité car tout changement légal sera intégré dans ce document.**

**Dernière mise à jour – le 25 mai 2018**